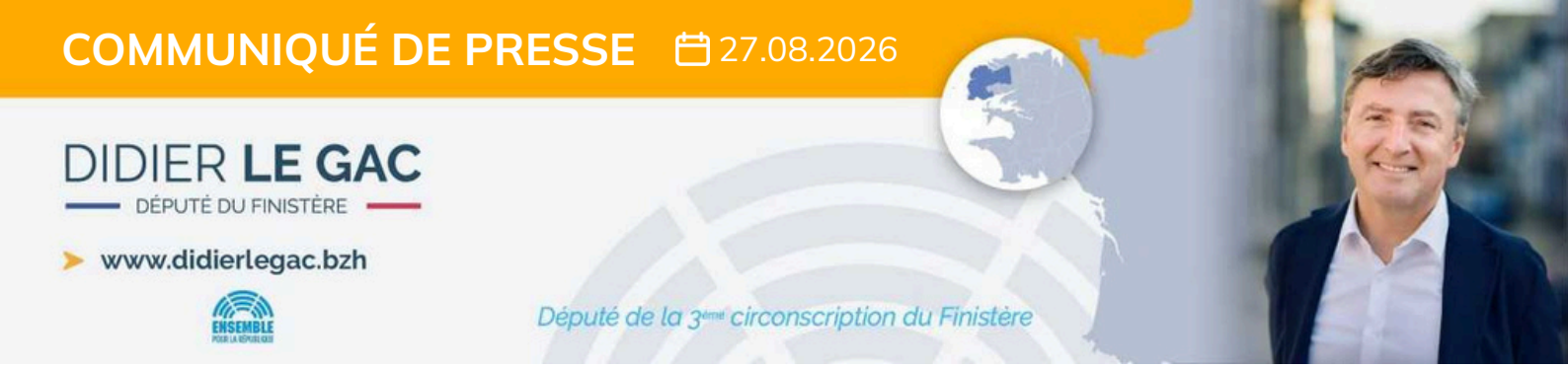


Portrait du Président de la République retourné à Brest : Didier Le Gac salue la réaction ferme du préfet

À la suite du mariage civil célébré le 14 août dernier à l'hôtel de ville de Brest, au cours duquel le conseiller municipal Glen Dissaux a retourné le portrait officiel du Président de la République, Didier Le Gac, député du Finistère, salue la réaction ferme du préfet du Finistère, Louis Le Franc.

Lorsqu'un élu célèbre un mariage, il agit en qualité d'officier de l'état civil, au nom de l'État.

Un mariage civil est un moment solennel et officiel ; et pas une tribune politique ou un lieu de militantisme.

Cette responsabilité impose neutralité, dignité et respect du cadre républicain.

Le député tient à souligner que ce geste n'honore pas son auteur. Il dénonce le sectarisme qu'il traduit, et cela, quel que soit le Président de la République en fonction.

Contact : Didier Le Gac
didier.legac@assemblee-nationale.fr
02.98.33.02.20 - 06.73.39.59.17
11 rue de Kerzouar - BP 30089 - 29290 Saint-Renan